

## SOUTIEN FINANCIER : CANDIDATER À UN PRIX INTERNATIONAL

Afin de renforcer les bureaux d'architecture dans leur développement international, Wallonie-Bruxelles Architectures propose un programme de soutien via une aide à la traduction dans le cadre de candidatures à des prix internationaux (Prix Mies van der Rohe, Prix européen du paysage, ...).



### Critères de recevabilité

Etre un bureau d'architecture inscrit à l'ordre des architectes ? conseil francophone.

Déposer un dossier ou assurer le suivi de candidature à un prix international.

Traduction vers toute langue autre que le français.

La demande doit en outre inclure :

les modalités du concours;

le devis HTVA de la société de traduction (précisant la langue, le délai et le nombre de signes).

### Intervention

Prise en charge des frais HTVA relatifs à la traduction des documents nécessaires au dépôt ou suivi de la candidature. Un bureau ne peut obtenir une intervention supérieure à 500 euros par projet. Le nombre d'interventions est limité à deux par année.

### Contrepartie

Le bénéficiaire de l'intervention s'engage à :

renvoyer les justificatifs comptables et une copie de la candidature traduite au plus tard deux mois après la date mentionnée dans l'arrêté de subvention ; informer WBA des résultats de cette candidature ; faire figurer le logo de WBA sur les éléments promotionnels si la candidature est retenue.

---

Autres informations utiles

Le formulaire accompagné des documents requis doit être adressé via l'adresse [culture@wbi.betroissemains.be](mailto:culture@wbi.betroissemains.be) avant le dépôt de candidature.

Personnes de contact

Nathalie Brison ? Chargée de projet ? WBA ?  
[n.brison@wbarchitectures.be](mailto:n.brison@wbarchitectures.be) ? 02421 83 72

---

Publication

07/02/19